



BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Organisation
mondiale de la Santé**

Europe

Comité régional de l'Europe

Soixante-septième session

EUR/RC67/TD/6

Budapest (Hongrie), 11-14 septembre 2017

25 août 2017

170803

ORIGINAL : ANGLAIS

Séance d'information technique sur le « big data »

Le « big data » – une occasion formidable ou juste beaucoup de bruit ?

Jeudi 14 septembre 2017

13 h 00-14 h 30, Arcade

Contexte

1. Le « big data » et la science des données, discipline émergente en constante évolution, font l'objet de beaucoup d'attention en tant que nouvelle source d'informations potentielle pour le développement durable, distincte des systèmes d'information habituels. Le « big data » pourrait servir à l'établissement de statistiques officielles et à l'élaboration éclairée de politiques.

2. En dépit des attentes qui faisaient de « big data » un instrument potentiel pour l'élaboration de politiques fondées sur des bases factuelles en matière de santé et de bien-être, facilitant ainsi, éventuellement, la concrétisation des objectifs de la politique Santé 2020 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, on n'a pas encore fait le tour des applications possibles de « big data ». Il n'y a actuellement aucune définition claire ou universellement acceptée des applications de « big data » dans le domaine sanitaire. Et il n'y a pas de vision permettant d'envisager comment les systèmes d'information sanitaire peuvent exploiter les innovations et les progrès résultant de « big data » et des évolutions connexes, par exemple en matière de gouvernance, d'éthique, de technologie, d'interopérabilité et d'analyse des données.

3. En gardant à l'esprit la vision d'intégrer et d'harmoniser les systèmes d'information sanitaire et d'assurer la flexibilité nécessaire pour répondre aux besoins des décideurs politiques par des informations pertinentes, les stratégies de « big data » peuvent offrir des possibilités pour les systèmes d'information sanitaire.

4. Aux fins de cette séance d'information technique, il sera entendu que le « big data » pour la santé et le bien-être inclut les sources de données et les stratégies qui :

- permettent une meilleure exploitation et/ou un nouveau type d'exploitation de sources de données existantes, soit par des innovations dans les méthodes d'analyse, soit par une intégration/un chaînage (au sein d'organisations, entre plusieurs organisations et entre des sources de données différentes) ;
- contribuent au recueil d'informations et permettent un échange de données pour la synthèse des sources de données dans le domaine de la santé et pour une exploitation dans le cadre de méthodes d'analyse perfectionnées (comme celle de la charge mondiale de morbidité) ;

- permettent de trouver d'autres sources de données et méthodes d'analyse pouvant apporter de nouvelles informations, de nouvelles bases factuelles et de nouveaux contextes qui s'ajouteront aux connaissances existantes.
5. L'Initiative européenne d'information sanitaire de l'OMS, un réseau d'intervenants multiples déterminés à améliorer la santé des populations de la Région européenne en renforçant les systèmes d'information et les informations qui sous-tendent les politiques, est le mécanisme de coordination qui vise à faire progresser l'intégration, l'harmonisation et l'innovation des systèmes d'information sanitaire de la Région européenne.
6. L'Initiative européenne d'information sanitaire de l'OMS participe à des efforts concertés en vue de l'intégration des systèmes d'information sanitaire et de l'harmonisation de l'information sanitaire. Le but est de faire de « big data » un fournisseur réactif d'informations et d'analyses pertinentes qui éclairent les décideurs politiques sur la santé des populations et l'impact des politiques de santé. Compte tenu de son vaste mandat dans le domaine de l'information sanitaire, l'initiative est bien placée pour faciliter le débat sur les possibilités qui pourraient être offertes par « big data » en matière de systèmes d'information sanitaire.

Objectifs

7. Les objectifs de cette séance d'information technique sont les suivants :
- discuter du rôle stratégique de « big data » en tant que démarche de soutien à la prise de décision dans le domaine de la santé et d'aide à l'élaboration de politiques inspirées de bases factuelles ;
 - discuter d'exemples d'applications de « big data » en faveur de la santé dans les États membres de la Région européenne ;
 - faire apparaître clairement les obstacles spécifiques à l'information qui entravent l'application de « big data » ;
 - s'interroger sur la nécessité d'élaborer une stratégie régionale au sujet du « big data » pour la santé ;
 - solliciter la participation et les conseils des États membres en vue de déterminer la marche à suivre concrète, dans le cadre de l'Initiative européenne d'information sanitaire, pour évaluer l'utilité du « big data » en faveur de la santé.

Axes de la discussion

- Quels sont les opportunités et les obstacles en matière d'exploitation de « big data » pour la santé dans la Région européenne ?
- Y a-t-il des exemples, dans les pays, qui montrent ces opportunités ou ces obstacles ?
- Est-il nécessaire d'élaborer une stratégie régionale sur le « big data » pour la santé ?
- Suggestions sur la marche à suivre concrète pouvant être adoptée par l'Initiative européenne d'information sanitaire afin d'évaluer l'utilité de « big data » pour la santé dans la Région européenne.

= = =